

## Devenir Conseiller retraite : choisir la voie du **CQP**

### Édito

Nos métiers bougent, nos métiers changent. En lançant la Gazette des métiers, le Centre de formation affiche sa volonté de mieux informer les GPS. Dans la Gazette, ils trouveront les solutions formation qui ont été conçues pour répondre au mieux à leur problématique métiers. Ce premier numéro annonce la session 2013 du CQP Conseiller retraite, un métier pilote pour notre branche.

Catherine Caille  
et l'équipe du Centre

### S'inscrire en 2013

#### NOUVELLE SESSION

• 1<sup>er</sup> mars :

*fin des inscriptions*

• 3 avril :

*ouverture de la session*

#### INSCRIPTIONS

Le Groupe de protection sociale inscrit ses candidats en fonction de stratégie RH. Les candidats doivent compter 2 ans d'ancienneté minimum dans le GPS et avoir les connaissances de base pré-requises (voir page suivante).

► Un métier pilote pour l'actualité avec l'EIR

► Un métier pilote pour l'avenir avec la relation client

Conseiller retraite est un métier de front office axé sur le client. Le conseiller retraite sait accueillir, répondre et informer le client. Il traite ses demandes sur la retraite obligatoire, il est en mesure de porter un diagnostic sur sa situation pour le conseiller, l'orienter et établir avec lui une relation de confiance.

► 3 compétences opérationnelles

La mission d'un Conseiller retraite repose sur trois compétences professionnelles concrètes :

1. Créer une relation avec le client autour de ses questions sur la retraite.
2. Analyser la situation et faire un diagnostic pour conseiller ou orienter le client à partir de sa problématique.
3. Actualiser ses connaissances en continu pour offrir un service fiable.

### Une exclusivité de notre branche

« Le terme CQP (certificat de qualification professionnelle) désigne toute certification délivrée sous l'autorité et la responsabilité d'une branche professionnelle ». *Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP)*

Le Centre de formation mène actuellement une étude pour que l'obtention du CQP conduise à une licence professionnelle.

Formations aux pré-requis  
organisées par le Centre :

- 12 au 15 mars
- 4, 5, 25 et 26 mars

■ Pour tout renseignement sur les CQP :  
[plepinay@agirc-arrco.fr](mailto:plepinay@agirc-arrco.fr)

## ? Opter pour un CQP par VAE

Il est possible d'obtenir le CQP par la voie de la VAE à une condition : avoir au moins trois ans d'expérience correspondant aux compétences visées par le certificat. Le candidat doit montrer ce qui, dans ses expériences professionnelles ou extra-professionnelles, témoigne des compétences certifiées par le CQP. Il rédige un rapport en ce sens et le soutient devant un jury VAE.

**Cette démarche est toujours individuelle mais peut être menée de façon collective si le GPS le souhaite.**

## Être accompagné est indispensable

Savoir démontrer la réalité de ses compétences est un exercice difficile. L'accompagnement est un élément clef de réussite, toutes les études le prouvent.

## ▶ Attention aux trois pré-requis !

Quelles compétences doivent être déjà acquises pour s'inscrire au CQP ?

- Savoir écouter et analyser une situation, avoir de bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles.
- Connaître les principes de la réglementation Agirc-Arrco.
- Maîtriser les applications Windows (Word, Powerpoint...).

Ces éléments pré-requis sont à valider par le GPS, avant inscription, lors d'un entretien diagnostic.

**À savoir :** des erreurs sur des connaissances Agirc-Arrco peuvent être éliminatoires lors de l'épreuve finale.

### ■ L'aide du Centre de formation

Si des difficultés d'expression orale et écrite sont à surmonter, le Centre propose un accompagnement au travers d'une période de professionnalisation ou d'un DIF, avant ou pendant le parcours CQP.

## Quiz sur des pré-requis

### Savez-vous répondre à ces questions de clients ?

- Quand puis-je partir à la retraite ?
- Combien vais-je toucher ?
- Qu'est-ce que la décote ou la surcote ? À quoi ça sert ?
- Pourquoi vais-je toucher si peu ?
- Comment avez-vous fait pour calculer mon nombre de points ?
- Mon conjoint aura-t-il droit à une réversion ? et mes ex-conjoints ?
- Comment est-ce calculé ? Et si mon conjoint se remarie ?
- Puis-je racheter des points ou des périodes ? Comment faire ?
- Quels sont mes droits pour mes périodes de maladie ou de chômage ?
- J'ai un salaire de 4000 €/mois : comment je cotise ?

## Un parcours fondé sur l'alternance

Chaque étape du parcours développe une compétence en lien avec le référentiel du CQP. Le stagiaire est accompagné par un « correspondant » choisi par son GPS.

### 3 Unités de formation

#### UF 1 • Le marketing environnemental – 6 modules

La retraite dans la protection sociale, les régimes de base et l'épargne.

■ Première période d'alternance dans un service d'accueil pour conduire un entretien en face à face.

#### UF 2 • La relation client – 8 modules

Expliquer et informer les actifs tous régimes confondus, en utilisant les techniques professionnelles de communication.

■ Deuxième période d'alternance dans un service d'information aux actifs.

#### UF 3 • Les connaissances techniques complémentaires – 5 modules

Orienter l'actif et lui donner les informations nécessaires pour l'aider à décider, tout en respectant les règles de responsabilité en matière d'information (EIR dans sa globalité), possibilité de compléter sa retraite, fin de carrière, fiscalité).

■ Troisième période d'alternance dans un service d'information aux actifs ou dans un Cicas pour mener l'entretien EIR.

## Le rapport de fin de stage

Ce rapport est constitué d'une analyse des expériences acquises en formation et en période d'alternance. Un accompagnement est prévu. Ce rapport est soutenu devant le jury.

## L'examen

Le comité technique d'évaluation est chargé de la notation et de l'évaluation des épreuves qu'il transmet au jury. Le jury paritaire est seul habilité à décider de l'obtention du CQP qui est délivré par la CEF.